

Ecrit par le 7 novembre 2025

## Isle-sur-la-Sorgue : pas de marché flottant cette année



Chaque année depuis près de 60 ans, l'<u>Isle-sur-la-Sorgue</u> s'apparente à Bangkok avec son traditionnel marché flottant. Cette année, il devait avoir lieu ce dimanche 4 septembre. Malheureusement, cette tradition a dû être annulée.

D'un commun accord, <u>Li Pescaïre Lilen</u>, le <u>club des Nego chin</u>, l'office de tourisme <u>Isle Sur la Sorgue Tourisme</u> et la Ville ont décidé d'annuler cette tradition en 2022. La <u>navigation sur la Sorgue a déjà été interdite</u> il y a quelques jours. Même si elle est <u>aujourd'hui de nouveau possible</u>, la persistance d'un débit trop faible de la Sorgue et d'un trop faible niveau d'eau sur le plan d'eau de la Caisse d'Épargne a poussé



Ecrit par le 7 novembre 2025

les organisateurs du marché à l'annuler. La Ville vous donne donc rendez-vous l'année prochaine pour fêter ce célèbre événement comme il se doit !

V.A.